

Paru dans l(es) édition(s): Cannes

## La tolérance laisse la place à la fermeté

### plages privées

Des policiers sur le sable à l'heure de l'apéro. Le film se déroule à Juan-les-Pins. Il est 18 h 30 mardi quand une équipe d'une dizaine de personnes (1) dont la moitié en tenue policière surgit sur la plage. Les contrôles peuvent commencer. Au programme : respect des limites pour les tables de restauration et respect de la bande de passage de 4 mètres en bordure d'eau.

### Première scène sur Hollywood Plage

Le patron, Vincent Rugolo, en conflit avec la Ville depuis plusieurs années, ne montre aucun signe de surprise. Les contrôles, il connaît. Il a déjà vu le film plusieurs fois. Quelques explications et le scénario s'enraye. L'affaire est pendante devant les tribunaux. Il faudra repasser.

### Douce Plage demande de l'indulgence

En approchant de Douce Plage, Pierre de La Myre Mory, responsable du service maritime pointe une palissade. « *L'exploitant a l'obligation de laisser un portillon ouvert pour le passage du public* ». Sinon les gens passent par un petit escalier qui tombe dans 60 cm d'eau. « *Pas plus tard qu'hier, on m'a signalé la chute d'un papa avec son fils dans les bras* ». Premier problème, le passage est obstrué par des tables et des matelas empilés. Une fois sur le sable, deuxième problème : un cabanon est illégal. Sentence : il faudra démonter. Troisième problème : une dizaine de tables de restauration sont installées sur la partie balnéaire de l'exploitation, ce qui est interdit. « *Il faut tout enlever immédiatement* » ordonne Stéphane Pintre, directeur des services de la mairie. « *C'est une volonté de la Ville de faire respecter les délégations de service public* ».

Le responsable demande de l'indulgence. « *On le dit sans arrêt, on a averti, il y a eu des articles dans le journal. On va faire des contrôles tout l'été. Attendez-vous à recevoir une contravention de grande voirie* (du ressort de la DDE Maritime NDLR). *Il arrive un moment où il n'y a plus de*

*tolérance* » lui rétorque le fonctionnaire.

### Danger électrique au Colombier

Pas de problème de tables. En revanche, une pompe à sable est en place sur le ponton pour engraisser la plage. « *Bonne idée* » reconnaît Pierre de La Myre Mory, « *mais cela demande un peu de professionnalisme et beaucoup d'autorisations !* » Là, le compteur électrique est vaguement dissimulé sous la passerelle du ponton dans un sac-poubelle censé assurer l'étanchéité...

*Hélios* : il faut entretenir le ponton ou le démolir

Ce lot est délégué à la même personne que le Colombier. Là encore, pas de tables illégales mais c'est le ponton qui pose problème.

« *On se croirait en Roumanie !* » s'indigne Stéphane Pintre

« *Soit l'exploitant l'entretient, soit il le démolit !* »

*Ruban Bleu* : « *26 ans qu'on fait ça* »

Une fois les transats retirés du bord de l'eau, il « *faut aussi enlever les tables* ». Le patron rouspète : « *moi aussi ça me fait ch... d'installer les tables sur le sable mais ce sont les clients qui le demandent* ». Réponse : « *Ce ne sont pas les clients qui commandent* ». « *Ok, on va tout enlever mais eux* (ils désignent les serveurs), *demain ils sont au chômage* ». Quant aux transats stockés le long de la plage, « *il faut les entreposer dans un local* ». Surpris, le patron lâche : « *première nouvelle, ça fait 26 ans qu'on fait comme ça* ».

*Juanita*, la valse des tables

En voyant les forces de l'ordre chez le voisin, les employés de Juanita tentent d'enlever à la va-vite les tables dressées sur le sable. Peine perdue. La vingtaine de tables a été photographiée. Quant au matériel laissé la nuit sur la plage (tablettes et pieds de parasol), les fonctionnaires rappellent au gérant que sa responsabilité pénale est engagée en cas d'accident.

Trois rangées de tables en trop à la *Jetée*

« *Vous démontez, comme tout le monde* » averti Stéphane Pintre. « *Les pieds de parasols sur la plage, c'est votre responsabilité. Mais regardez comme c'est pointu. Avec ça, vous faites facilement une brochette de touristes* ». Le gérant se défend : « *ma plage est surveillée toute la nuit par des vigiles* ».

*La Petite Plage* vraiment pas grande

Ici, impossible de passer au bord sans marcher dans l'eau. Les transats en plastique ont les pieds dans l'écume. Quant aux quinze tables sur le sable, il faut les retirer. « *C'est impossible ce soir, j'ai déjà des réservations* » justifie le fils du patron. « *Si vous les laissez, vous prenez le risque de perdre votre délégation. Si ça continue, on va retrouver des plagistes au chômage* » s'énervait Stéphane Pintre.

Bilan : La *Jetée*, les quatre *Juanita* et *Ruban Bleu* doivent s'attendre à recevoir un courrier en forme de dernier avertissement leur rappelant avec fermeté leurs obligations. La *Petite Plage* est aussi concernée mais l'infraction est sur le domaine public maritime géré par le DDE. Il faudra attendre le retour de vacances du directeur pour connaître les suites données aux constats dressés.

**1. Composée du commissaire Nicolas Caravokiros, du directeur des services de la Ville Stéphane Pintre, de son adjoint Alain Julienne, de Pierre de La Myre Mory, responsable du service maritime, d'un agent de la DDE et de policiers municipaux et nationaux.**

**LUDOVIC LAURENTI**